



COMMUNAUTÉ DE TAIZÉ

PETIT **VADEMECUM**

POUR METTRE EN PRATIQUE LE SYNODE
DANS LES EGLISES LOCALES



**« La synodalité est un chemin
de renouveau spirituel et de réforme structurelle
pour rendre l’Église plus participative et missionnaire »
(Document final 28).**

Le synode des évêques Pour une Église synodale : communion, participation et mission s'est conclu à Rome fin octobre 2024. Mais le processus synodal est loin d'être terminé. D'une part, les dix groupes d'études convoqués par le pape doivent présenter leurs travaux. D'autre part, la balle est maintenant dans le camp des diocèses, des paroisses, des communautés religieuses et de tous les groupements locaux pour expérimenter les propositions rassemblées dans le Document final (DF). En lien avec un petit groupe de participants du synode, j'ai entrepris de rédiger ce Vademecum, en espérant qu'il encouragera la lecture et la mise en œuvre du DF.

A Colón (Cuba), le 26 février 2025, Frère Alois de Taizé

Le DF (disponible sur www.synod.va) tient en une cinquantaine de pages. En passant résolument, dans la ligne de Vatican II, d'une conception pyramidale de l'Église à l'image d'une communauté de tous les baptisés, il ouvre des possibilités de réforme qui rendent l'Église davantage fidèle à l'Évangile. Des formations sont indispensables pour approfondir les aspects concrets d'une Église-communion.

Certains soulignent ses faiblesses ou ses carences. Les jeunes ne sont mentionnés qu'une fois, ce qui reflète leur absence dans l'assemblée... L'ordination de femmes au diaconat ou d'hommes mariés au sacerdoce n'a pas été discutée. Les questions de genre et d'orientation sexuelle ne sont pas approfondies. Cela ne doit pas nous empêcher de nous mettre en route, avec d'autres, pour permettre à l'Église de rayonner davantage la Bonne Nouvelle.

Il importe de compter avec le temps, car les maturations se font dans la durée et le processus synodal est appelé à se prolonger dans une évolution continue. Le synode a initié de profonds changements de la culture ecclésiale, c'est un travail à long terme, mais dès maintenant, il y a des initiatives à prendre pour le faire avancer.

Plus qu'un simple texte, le DF est le fruit d'une expérience. Le processus synodal a commencé en 2021, avec des réunions aux niveaux local, régional et continental. Même si ces consultations n'ont pas été vécues partout avec la même intensité, elles représentent une première dans l'histoire de l'Église et elles ont fourni une base solide pour les assemblées mondiales de 2023 et 2024.

Durant ces assemblées, deux prières œcuméniques ont montré que synodalité et engagement pour l’unité des chrétiens sont inséparables. Une prière pénitentielle a nommé, assez crûment, les péchés de l’Église. Le pape a voulu mêler aux évêques d’autres représentants du peuple de Dieu ainsi qu’un plus grand nombre de délégués fraternels d’autres Églises. Il a souhaité commencer le synode par une retraite, introduire une méthode simple pour l’écoute mutuelle¹, ménager des moments de prière et de silence. Tout cela a porté des fruits. Le climat fraternel a permis de ne pas seulement accepter la diversité mais de la voir positivement. Dans un monde où les polarisations deviennent plus dures, les chrétiens pourraient témoigner que l’unité dans une grande diversité est possible.

L’expérience des assemblées mondiales peut inspirer des initiatives locales : prière pénitentielle, prières pour l’unité des chrétiens, « conversations dans l’Esprit ». Les six axes suivants veulent aider à entrer plus profondément dans la synodalité que le DF propose.

1. Nous ressourcer dans la prière

Les retraites précédant les sessions à Rome ont invité l’assemblée à entrer dans une démarche spirituelle. Et au début de la dernière semaine de la deuxième assemblée, Timothy Radcliffe a encouragé ses participants à une triple liberté. Liberté de parole : ne pas avoir peur de s’exprimer. Liberté intérieure : garder intérieurement une distance par rapport à ses propres convictions, ce qui rend possible une vraie écoute des autres. Et liberté donnée par l’Évangile : nous confier à Dieu qui est là, au Christ qui nous devance, à l’Esprit Saint qui nous conduit.

Une telle attitude intérieure de conversion et de foi, affermie par la prière, nous permet de cheminer ensemble dans nos communautés. Et pour que la confiance de la foi puisse grandir en nous, il peut être d’une grande aide d’être écouté, accompagné, au-delà de la préparation aux sacrements.

Un approfondissement de la prière personnelle et communautaire est indispensable pour mettre en œuvre des réformes dans l’Église. L’eucharistie et la prière commune nous unissent en Christ tout en permettant de reconnaître la diversité à l’intérieur des communautés.

Comment renouveler la vie de prière de nos communautés ? Quelles personnes l’animeront ? Que pouvons-nous changer dans nos liturgies, pour favoriser la participation de tous et permettre une intériorité ? Des éléments culturels locaux pourraient enrichir l’expérience liturgique et encourager une participation. Pouvons-nous préparer des hommes et des femmes qui écoutent et accompagnent d’autres dans leur cheminement de la foi ?

¹ Une « conversation dans l’Esprit » se fait en petits groupes de 8 à 12 personnes. Un/une facilitateur/trice explique le thème à traiter et propose un moment de lecture biblique et de prière. Après un temps de préparation personnelle, la « conversation » s’organise en trois tours.

Dans un premier tour, chacun/e dit ce qu’il/elle a préparé en 3 minutes maximum. Les autres ont une écoute active pour entendre ce qui leur paraît important. L’intervention de chaque personne est suivie de quelques secondes de silence. Ce premier tour se termine par une à deux minutes de silence pour laisser « descendre » ce qui a été entendu et choisir ce que chacun(e) veut retenir.

Dans un deuxième tour, chacun/e reprend la parole – pour 2 minutes – pour approuver, questionner ou simplement laisser vibrer en soi ce qui a été partagé et qu’il/elle aimerait retenir. Ce deuxième tour se conclut également par un temps de silence qui permet à chacun/e de se demander ce qu’il/elle a entendu et qui le/la touche.

Dans un troisième tour, chacun/e partage ce qui lui semble à retenir des convictions que le groupe a partagées dans le deuxième tour. Il ne s’agit plus seulement d’une parole personnelle mais de ce que le groupe a dit et entendu. Comment l’Esprit nous invite-t-il, dans ce que nous avons entendu, à aller de l’avant ? C’est encore un temps d’écoute active.

Un/e secrétaire prend des notes et propose au groupe un premier résumé de deux pages maximum. Si plusieurs groupes ont échangé sur le même thème, ces résumés sont ensuite mis en commun en vue de la rédaction d’une synthèse qui sera discutée et votée par tous (selon les besoins et le contexte).

2. Redécouvrir la joie d'être peuple de Dieu, solidaire avec l'humanité

Le baptême nous constitue en peuple de Dieu en marche, solidaire avec toute l'humanité. Le but qui anime sa marche est le Royaume proclamé et inauguré par le Christ. Par des gestes d'amour, petits ou grands, le Royaume advient déjà dans le monde, comme le levain dans la pâte.

Pour annoncer l'Évangile nous avons besoin d'être constamment à l'écoute : écoute de l'Écriture, des membres de nos communautés, des chrétiens d'autres Églises, des personnes pauvres et marginalisées, des cultures diverses, des victimes/survivant(e)s d'abus, des théologiens, de croyants ou de chercheurs d'un sens à la vie qui ont d'autres références que l'Évangile, des réseaux sociaux, de l'art, de la science... La vérité révélée par le Christ nous ouvre au monde, à tous les humains qui, chacun, porte une parole de Dieu.²

Comment instituer ou renforcer de tels dialogues ? Qui s'en chargera ? Comment encourager des jeunes à s'y engager ? Quelles manières spécifiques d'écouter, de comprendre et d'annoncer l'Évangile nous sont données par la culture de notre société ?

3. Mettre en lumière que le baptême donne une égale dignité à tous les chrétiens

Le baptême est la source qui confère à tous la même dignité d'enfants de Dieu. Les évêques et les prêtres ont comme mission, reçue par leur ordination, de reconnaître les charismes, de susciter la participation de tous à la vie de la communauté et d'ouvrir celle-ci à la communion plus large de l'Église universelle. Leur ministère ne leur donne pas un surplus de dignité, tout cléricalisme est banni.

Dès sa première Exhortation apostolique « *La joie de l'Évangile* » le pape François a appelé de ses vœux une « décentralisation salutaire » de l'Église catholique. L'annonce de l'Évangile suppose une attention aux contextes, aux cultures, aux couches sociales etc. Pour favoriser une inculturation, le synode demande plus de compétences pour les conférences épiscopales dans les domaines pastoral, liturgique et doctrinal. Le synode encourage à tenir des conciles et des synodes locaux, des assemblées ecclésiales régionales et continentales ; il demande d'accepter que les réformes s'accomplissent dans l'Église à des vitesses différentes.

Le DF demande la participation de toute la communauté – hommes et femmes³, jeunes, personnes pauvres et marginalisées – à la préparation et à la prise de décisions. C'est à l'évêque ou au curé de

2 « Il ne convient pas d'affirmer de manière excluante : 'je possède la vérité'. La vérité n'est possédée par personne, mais elle est toujours un don qui nous appelle à un cheminement d'assimilation toujours plus profond de la vérité. ... La vérité ne peut être connue et vécue que dans la liberté, c'est pourquoi nous ne pouvons pas imposer la vérité à l'autre ; la vérité se dévoile seulement dans la rencontre d'amour. » (Benoît XVI, Exhortation *Ecclesia in Medio Oriente*, du 14 septembre 2012.)

3 La nécessité de donner aux femmes leur juste place dans l'Église est un thème transversal du document final. Le paragraphe 60 dit : « En vertu du baptême, les hommes et les femmes jouissent d'une égale dignité dans le peuple de Dieu. Cependant les femmes continuent à rencontrer des obstacles pour obtenir une pleine reconnaissance de leurs charismes, de leur vocation, et de leur place dans les diverses sphères de la vie de l'Église, ce qui nuit au service de la mission commune. Les Écritures attestent le rôle prépondérant de nombreuses femmes dans l'histoire du salut. (...) Cette assemblée appelle à mettre pleinement en œuvre tout ce qui est déjà possible quant au rôle des femmes dans le droit en vigueur, en particulier dans les lieux où ces possibilités sont demeurées inusitées. Il n'existe pas de raison d'empêcher les femmes d'assumer des rôles de gouvernance dans les Églises : ce qui vient de l'Esprit ne peut être arrêté. La question de l'accès des femmes au ministère diaconal reste également ouverte. ... » Il faut dire que c'est ce paragraphe qui a rencontré le plus de résistance dans l'assemblée, il a été voté avec 258 voix pour et 97 contre. Le document final dit aussi que des laïcs, hommes et femmes, peuvent déjà être ministres du baptême et du mariage dans certaines circonstances et

prendre la décision ultime, mais il doit tenir compte de l'avis des conseils institués, et il est tenu de justifier une décision qui s'en écarterait. Les évêques sont appelés à rendre régulièrement compte de la gestion financière, des abus sexuels et de la protection des personnes, mais aussi de la pastorale et même de leur style de vie personnel. Des visites fraternelles aux évêques seront instituées. Tout cela nécessite une formation continue des laïcs, diacres, prêtres et évêques. La formation des séminaristes doit être revue.

Dans nos communautés, quelles tâches peuvent être prises davantage en charge par leurs membres, hommes et femmes (du même coup les prêtres en seraient déchargés, sans que cet allègement de leur ministère soit la motivation première) ? La « conversation dans l'Esprit » est-elle susceptible d'aider à prendre les décisions importantes ensemble ? Y-a-t-il dans notre communauté un échange intergénérationnel ?

4. Les organismes de participation : gage d'une mise en œuvre rapide de la synodalité.

« La voie la plus efficace pour promouvoir une Église synodale » consiste indubitablement à « favoriser la participation la plus large possible du peuple de Dieu » (DF 87). Celle-ci a comme moyen institutionnel privilégié les différents Conseils d'Église à tous les niveaux de la vie du peuple de Dieu (cf. DF 103). D'où l'urgence du « renouveau des organismes de participation » pour mettre en route des processus de transformation missionnaire (cf. DF 108). Leur but n'est donc pas d'abord organisationnel.

Comment relancer aux différents niveaux de la vie diocésaine, en commençant dans nos communautés paroissiales, ces lieux d'écoute, de discernement communautaire et de décisions élaborées conjointement avec les pasteurs ? La première étape ne serait-elle pas de prendre le temps de s'écouter patiemment dans la confiance que l'Esprit du Ressuscité est à l'œuvre pour chercher et discerner ce que le Seigneur attend du témoignage de nos communautés ? Un temps de lecture biblique et de prière dans nos réunions pourrait y aider.

5. Approfondir l'unité des chrétiens

L'insistance sur le baptême commun à tous les chrétiens ouvre tout naturellement à l'œcuménisme, un des thèmes transversaux du document final.

Les Églises orientales unies à Rome ont souligné leur autonomie et leur égale dignité en tant qu'Églises sœurs de l'Église latine, avec leur patrimoine liturgique, théologique et canonique. Ainsi elles ont mis en évidence qu'il existait déjà une grande diversité dans l'Église catholique. Ce constat se reflète dans la manière dont le document final parle de l'Église comme une « communion des Églises » (DF 18).

Dans les assemblées mondiales du synode, des « délégués fraternels » d'autres Églises ont pleinement participé à tout, sauf aux votes, ayant le même droit à la parole dans les petits groupes et dans les réunions plénières.

qu'il faudrait étendre et stabiliser ces actes ministériels encore exceptionnels (DF 76), ce qui pourrait assurer un meilleur accompagnement. Il est aussi question d'un ministère d'écoute.

Le document de travail « L’Évêque de Rome », publié l’été passé par le dicastère pour l’unité des chrétiens, est venu en son temps⁴. Il a renforcé la dynamique œcuménique du synode. Le synode a explicitement reçu ce document (DF 137).

Quels liens avec d’autres Églises existent déjà chez nous ? Comment les approfondir et les élargir ? Qui (re)commencera des visites fraternelles, non pas pour convertir les autres, mais pour découvrir comment ils vivent l’Évangile et pour explorer les possibilités de prières communes et de collaboration ? Comment mieux tenir compte du fait que nos décisions et nos initiatives affectent les autres Églises ? Pouvons-nous inviter des représentants d’autres Églises à nos instances et conseils (comme c’était le cas pour les sessions du synode à Rome), et rendre compte aux autres Églises de nos décisions et orientations ?

6. Avec les communautés religieuses, les communautés nouvelles et d’autres « lieux d’Église »

Dans leur expérience séculaire, les communautés religieuses ont mûri des pratiques de vie synodale et de discernement en commun, apprenant à harmoniser les dons individuels et la mission commune (DF 65). Les instituts de vie consacrée et des communautés nouvelles arrivent souvent à s’enraciner dans un territoire et à relier des lieux et des milieux différents (DF 118). Ils sont des laboratoires où des personnes de diverses cultures vivent et travaillent ensemble.

Le synode a fait remarquer que de plus en plus de chrétiens vivent la foi dans une communauté qui n'est pas la paroisse. Ils sont reliés par des réseaux, parfois les réseaux sociaux.

Comment des communautés religieuses et des communautés nouvelles peuvent-elles contribuer à la mission commune d’une Église synodale en dialogue avec le monde d’aujourd’hui ? Peuvent-elles repenser leurs propres structures de gouvernance pour les rendre plus inclusives et participatives ? Si nous connaissons des chrétiens qui vivent une communion dans la foi au dehors de la paroisse, pouvons-nous nourrir un contact avec eux pour comprendre leur démarche ?

« Voici ce qui correspond au style synodal avec lequel le ministère pétrinien s’exerce également : écouter, convoquer, discerner, décider et évaluer. Et dans ces étapes, les pauses, les silences, la prière sont nécessaires. C'est un style que nous apprenons ensemble, petit à petit. L’Esprit-Saint nous appelle et nous soutient dans cet apprentissage, que nous devons comprendre comme un processus de conversion. »

(Le pape François, après le vote du Document Final)

⁴ Dans son encyclique « *Ut unum sint* », le pape Jean-Paul II avait demandé comment le ministère pétrinien pouvait et devait se transformer pour avoir une signification pour tous les baptisés au-delà de l’Église catholique. Le dicastère pour l’unité a rassemblé et synthétisé dans ce document les nombreuses réponses venues de diverses Églises et commissions.